



Votre réf. : 15247033270617
Nos réf. : Direction Régionale Poitou-Charentes
152 T 13812

M LE MAIRE
1 PLACE SAINT SATURNIN
17600 ST SORNIN

Interlocuteur : Romain MARCHET

Objet : Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Entretien du réseau électrique

Le 15/10/2021

Madame, Monsieur,

Vous utilisez quotidiennement l'électricité pour vos activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, limiter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente votre installation.

Aussi, nous sommes conduits à programmer **une** coupure(s) de courant

mercredi 17 novembre 2021 entre 14h00 et 16h00 d'une durée approximative de **2 heures**

Votre point de livraison : 15247033270617
MAIRIE DE ST SORNIN
LIEU DIT BROUE
ECLAIRAGE DE LA TOUR
17600 ST SORNIN

Votre interlocuteur : Romain MARCHET
Téléphone : 09 69 32 18 84
Mail : serviceclients-poitoucharentes@enedis.fr

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux. L'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, notre service dépannage est à votre disposition au : **0 972 67 50 ...** (appel non surtaxé) suivi des deux chiffres de votre département.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Enfin, pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Souhaitant que cette information préalable vous permette de vous organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

Michael RENEAUME

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.